Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 033-213301229-20240926-4_13_2024-DE

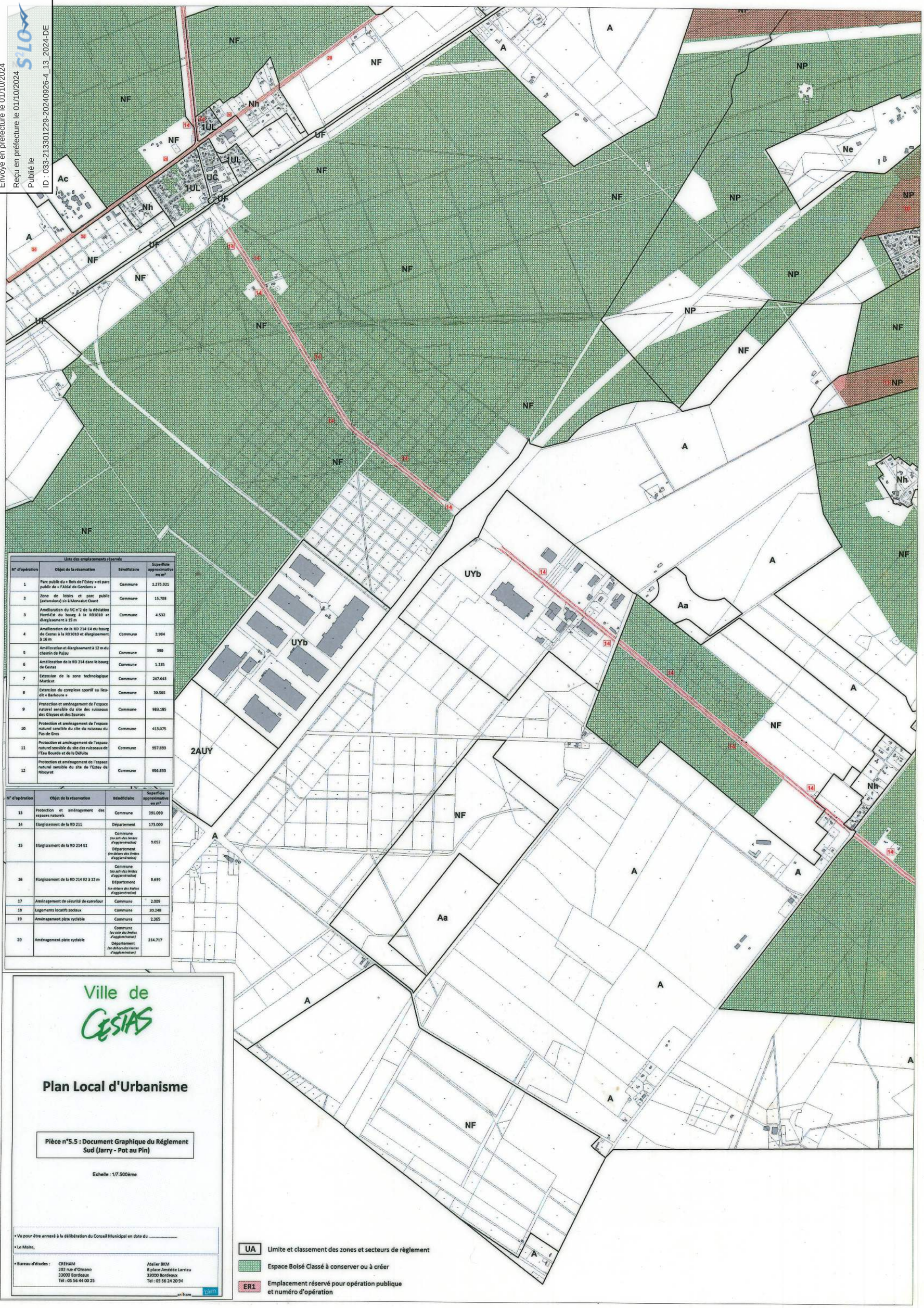

Liste des emplacements réservés			
N° d'opération	Objet de la réservation	Bénéficiaire	Superficie approximative en m²
1	Parc public du « Bois de l'Estey » et parc public de « l'Allal de Gentiens »	Commune	1.275.921
2	Zone de loisirs et parc public (extensions) s/s à Monvalut Ouest	Commune	15.708
3	Amélioration du VC n°1 de la déviation Nord-Est du bourg à la RD1010 et élargissement à 15 m	Commune	4.532
4	Amélioration de la RD 214 E4 du bourg de Cestas à la RD1010 et élargissement à 16 m	Commune	2.984
5	Amélioration et élargissement à 12 m du chemin de Pujau	Commune	390
6	Amélioration de la RD 214 dans le bourg de Cestas	Commune	1.235
7	Extension de la zone technologique Martket	Commune	247.643
8	Extension du complexe sportif au lieu-dit « Barbeure »	Commune	30.565
9	Protection et aménagement de l'espace naturel sensible du site des ruisseaux des Gleyses et des Sources	Commune	983.185
10	Protection et aménagement de l'espace naturel sensible du site du ruisseau du Pas de Gros	Commune	413.075
11	Protection et aménagement de l'espace naturel sensible du site des ruisseaux de l'Eau Bourde et de la Défuite	Commune	957.893
12	Protection et aménagement de l'espace naturel sensible du site de l'Estey de Ribeyrot	Commune	956.833

N° d'opération	Objet de la réservation	Bénéficiaire	Superficie approximative en m²
13	Protection et aménagement des espaces naturels	Commune	391.090
14	Elargissement de la RD 211	Département	173.000
15	Elargissement de la RD 214 E1	Commune *(au sein des limites d'agglomération)* Département *(en dehors des limites d'agglomération)*	9.052
16	Elargissement de la RD 214 E2 à 12 m	Commune *(au sein des limites d'agglomération)* Département *(en dehors des limites d'agglomération)*	8.639
17	Aménagement de sécurité de carrefour	Commune	2.009
18	Logements locatifs sociaux	Commune	20.248
19	Aménagement piste cyclable	Commune	2.365
20	Aménagement piste cyclable	Commune *(au sein des limites d'agglomération)* Département *(en dehors des limites d'agglomération)*	214.717

Ville de CESTAS

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°5.5 : Document Graphique du Réglement Sud (Jarry - Pot au Pin)

Echelle : 1/7.500ème

- Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du .....
- Le Maire,

- Bureau d'études : CREHAM, 202 rue d'Ornano, 33000 Bordeaux, Tél : 05 56 44 00 25 — Atelier BKM, 8 place Amédée Larrieu, 33000 Bordeaux, Tél : 05 56 24 20 94

cr/bam

UA — Limite et classement des zones et secteurs de règlement

Espace Boisé Classé à conserver ou à créer

ER1 — Emplacement réservé pour opération publique et numéro d'opération